

# AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

## PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SEVRES

Par arrêté n°A2019/25, le Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest a prescrit l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sèvres, qui se déroulera du lundi 24 juin au vendredi 12 juillet 2019 inclus, soit pendant 19 jours consécutifs.

Les caractéristiques principales du projet de modification n°1 sont les suivantes :

- En zone UR, apporter des ajustements réglementaires de manière à :
  - autoriser une évolution mesurée (surélévations ou extensions) des constructions existantes ne respectant pas les règles d'implantation ;
  - assurer une meilleure habitabilité des combles ;
  - garantir la qualité architecturale et paysagère des constructions et de leurs extensions ;
- Renforcer les dispositions en faveur de la protection de la qualité environnementale et paysagère du cadre de vie ;
- Assurer la bonne insertion urbaine d'une opération de démolition / reconstruction d'une résidence de logements locatifs sociaux vieillissante et énergivore ;
- Actualiser la règle de stationnement de manière à prendre en compte l'évolution du taux de motorisation et respecter ainsi les recommandations du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF) ;
- Procéder à la rectification de quelques erreurs matérielles, améliorer la rédaction de certaines dispositions et mettre à jour la liste des emplacements réservés ;
- Ajouter en annexe du PLU une carte représentant les secteurs situés à 500 mètres autour d'une gare, d'une station de transport public guidé ou d'un transport collectif en site propre et mettre à jour certaines annexes.

Par décision du Président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, Monsieur Jean-Yves LAFFONT, conseiller général des établissements de santé à l'inspection générale des affaires sociales, a été désigné commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête sur support papier et numérique et consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et tenus à sa disposition à cet effet du lundi 24 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus (sauf dimanches et jours fériés), dans les lieux d'enquête désignés ci-après, aux jours et heures habituels d'ouverture au public mentionnés :

• **Mairie de Sèvres**  
(Hall de l'hôtel de ville)  
54, Grande Rue  
92310 Sèvres

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi matin de 8h30 à 12h00.**

La Mairie de Sèvres est désignée comme siège de l'enquête publique.

• **Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest**  
Direction de l'Urbanisme (4<sup>ème</sup> étage)  
2 rue de Paris  
92190 Meudon

**Du lundi au vendredi : de 9h à 12h00 et de 14h à 17h30**

Outre les dossiers consultables dans les lieux d'enquête mentionnés ci-avant, des informations relatives à l'enquête et le dossier d'enquête publique sont mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest à l'adresse suivante : [https://www.seineouest.fr/modification\\_n\\_1\\_du\\_plu\\_de\\_sevres.html](https://www.seineouest.fr/modification_n_1_du_plu_de_sevres.html) ainsi que sur le site suivant : <http://modification-n1-plu-sevres.enquetepublique.net>. Un accès gratuit au dossier est également garanti dans les lieux visés ci-avant via un poste informatique.

De plus, outre les registres papier mis à disposition dans les lieux d'enquête mentionnés ci-avant, le public pourra communiquer ses observations sur un registre électronique accessible à l'adresse suivante : <http://modification-n1-plu-sevres.enquetepublique.net>, qui sera clos à l'heure de fermeture du siège de l'enquête publique. Il pourra également, pendant la durée de l'enquête publique, adresser

ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : [modification-n1-plu-sevres@enquetepublique.net](mailto:modification-n1-plu-sevres@enquetepublique.net) ou par voie postale à l'attention du Commissaire enquêteur, avec la mention « Enquête publique - Modification n°1 du PLU de Sèvres - Ne pas ouvrir » à l'adresse suivante : Mairie de Sèvres, Service Urbanisme, 54, Grande Rue, 92310 Sèvres. Les observations et propositions écrites reçues par voie postale ou lors des permanences du commissaire enquêteur seront consultables sur le registre électronique et au siège de l'enquête. Les observations et propositions formulées par courriels seront consultables sur le registre électronique.

#### Information sur la protection des données personnelles

Dans le cadre de la présente enquête publique, les observations et propositions déposées sur le registre papier ou électronique ou transmises par voie postale ou par courriel feront l'objet d'un traitement par l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest en vue de leur analyse.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, dans les lieux et aux jours et heures indiqués ci-après :

- **A la direction de l'Urbanisme de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, située 2 rue de Paris à Meudon :**
  - le lundi 24 juin 2019 de 9h00 à 12h00
- **Au service urbanisme de la ville de Sèvres, 54, Grande Rue, 92310 Sèvres :**
  - le samedi 29 juin 2019 de 8h30 à 12h00
  - le mercredi 3 juillet 2019 de 14h00 à 17h30
  - le vendredi 12 juillet 2019 de 14h00 à 17h30

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées dans le délai de trente jours à compter la date de clôture de l'enquête publique. Dès sa réception par l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest et pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la direction de l'urbanisme de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest située 2 rue de Paris à Meudon et sur le site internet de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest à l'adresse suivante : [www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr). Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions dans les conditions prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera également tenue à la disposition du public en Préfecture des Hauts-de-Seine et en Mairie de Sèvres pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Après examen au cas par cas, la Mission régionale d'autorité environnementale a décidé de dispenser de la réalisation d'une évaluation environnementale la procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sèvres. Cet avis est consultable sur le site de la Mission régionale d'autorité environnementale : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/ile-de-france-r20.html>, rubriques « examen au cas par cas et autres décisions ». Il est également joint au dossier d'enquête publique. Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont comprises dans le dossier d'enquête publique (note de présentation) consultable aux lieux, jours et horaires indiqués ci-avant.

Le conseil de Territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest est l'autorité compétente pour prendre, après l'enquête publique, la décision d'approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sèvres.

La personne responsable du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sèvres est Monsieur le Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Des informations relatives à la présente enquête publique peuvent être demandées, par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, 9 route de Vaugirard, CS 90008, 92197 Meudon Cedex. Ces informations peuvent aussi être demandées à Mme Karine TURRO, directrice de l'urbanisme de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, par téléphone au 01 46 29 24 66 ou par courriel à l'adresse : [gpsodadd@seineouest.fr](mailto:gpsodadd@seineouest.fr).